



SPÉCIALISATION EN ÉDUCATION ET RÉÉDUCATION DES DÉFICIENTS SENSORIELS

Vous souhaitez prendre en charge l'éducation et la rééducation logopédique de personnes présentant des troubles tels que la surdité, la basse vision et la cécité ?

LE MÉTIER

Ce spécialiste réalise des bilans, assure la prise en charge logopédique spécifique pour permettre de pallier le handicap sensoriel.

LA FORMATION

En complément du Bachelier en Logopédie, cette spécialisation propose une multitude de stages permettant d'avoir une vision d'ensemble de la prise en charge d'une personne présentant un handicap sensoriel (dépistages auditifs, contrôles d'appareils auditifs, consultations orthoptiques, rééducations...).

Une formation préalable en langue des signes et/ou en LPC (langage parlé complété) est vivement conseillée. ■

Bloc : 1*

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS	HEURES	PÉRIODE
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			
Activités d'intégration professionnelle 1	5		Annuel
Enseignement clinique et stages : stage ORL		80	
Activités d'intégration professionnelle 2	18		Annuel
Enseignement clinique et stages : autres stages		325	
Audition	3		Q1
Investigation audiométrique et adaptation prothétique		45	
Éducation et rééducation du déficient auditif	2		Q1
Éducation et rééducation du déficient auditif		22	
Éducation et rééducation du déficient auditif - Module II	2		Q2
Éducation et rééducation du déficient auditif		23	
Éducation et rééducation du déficient visuel	4		Q1
Évaluation et rééducation logopédique du déficient visuel		45	
Handicap particulier	1		Q2
Psychopédagogie du polyhandicap et de l'autisme		15	
La basse vision	3		Q1
Évaluation et rééducation basse vision		20	
L'éducation précoce	4		Q1
Apprentissage et entraînement aux techniques spécialisées dans l'éducation précoce de l'enfant sourd		35	
Outil de communication pour le déficient auditif - Module 2	3		Q2
Apprentissage et entraînement à la langue des signes		35	
Outil de communication pour le déficient visuel	2		Annuel
Apprentissage et entraînement au braille intégral		30	
Outils de communication pour le déficient auditif - Module 1	7		Q1
Apprentissage et entraînement à la langue des signes		40	
Apprentissage et entraînement à la lpc et à la lecture labiale chez les devenus sourds		25	
Recherche appliquée	2		Annuel
Séminaire, discussion de cas et recherche appliquée : le déficient auditif		15	
Séminaire, discussion de cas et recherche appliquée : le déficient visuel		15	
Sciences professionnelles - auditif	2		Q2
Psychologie de la surdité		26	
Sciences professionnelles - visuel	2		Q2
Psychologie du déficient visuel		26	
TOTAL	60	822	

Éditeur responsable : Province de Liège - 18A Place Saint Lambert - 4000 Liège - PAO DGE-SPIC-CC

DROIT D'INSCRIPTION

Pour l'année académique 2023-2024, le minerval s'élève, pour les études de niveau Spécialisation, à : ■ **227,24 €**

FRAIS SPÉCIFIQUES

Des frais spécifiques sont ajoutés au montant du minerval. Seul le montant relatif aux activités doit être payé. Concernant le matériel, vous pouvez l'acquérir par vos propres moyens ou auprès de la HEPL :

■ activités, **30 €** - matériel, **120 €**

CONTACT

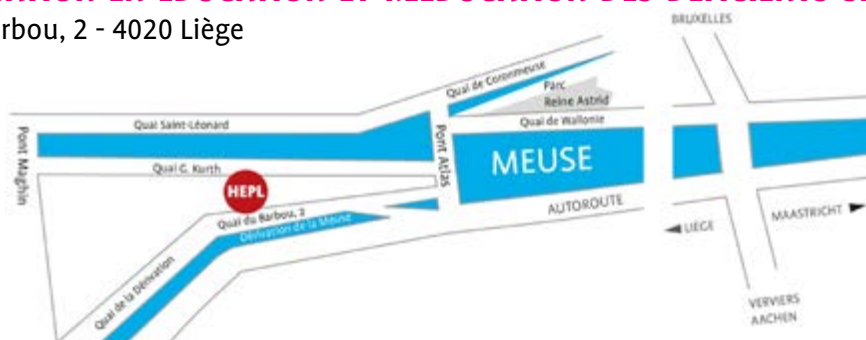
HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE - DÉPARTEMENT SCIENCES DE LA SANTÉ

+32 (0)4 279 77 46 - sante.secretariat@hepl.be

ADRESSE

SPÉCIALISATION EN ÉDUCATION ET RÉÉDUCATION DES DÉFICIENTS SENSORIELS

Quai du Barbou, 2 - 4020 Liège



Haute Ecole de la Province de Liège